

Département  
du Pas-de-Calais

-----  
Arrondissement  
de Béthune

-----  
Canton  
de Douvrin

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE FESTUBERT

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 20 DECEMBRE 2023  
-----

Nombre de Conseillers en  
exercice : 9  
Présents : 6  
Votants : 7

12/2023-1

### INSTALLATION D'UN NOUVEAU MEMBRE

L'an deux mil vingt-trois, le vingt décembre, à 18 heures 15, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Festubert, légalement convoqué s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DOUVRY, Président.

Etaient présents :

Catherine BOYAULT, Damien QUENIART, Frédéric MASCLET, Monique DISSAUX, Joel VERPOEST.

Etaient excusées : Marie-Christine FAUCOEUR qui donne procuration à Jean-Marie DOUVRY.

Etaient absents : Roger DHONDT, Vanessa MICHEZ.

Un scrutin a eu lieu, Catherine BOYAULT a été nommée secrétaire de séance.

La séance ouverte,

Monsieur le Président rappelle le décès de Madame Marie-Cécile HOCHART en date du 8 novembre 2023, et invite le Conseil d'Administration à observer une minute de silence.

Il explique ensuite qu'en cas de vacance de siège, quel qu'en soit le motif, il doit être procédé à un remplacement pour compléter le Conseil et maintenir la règle de la parité.

Le nouveau conseiller exercera jusqu'à la fin du mandat.

Le remplacement d'un membre doit se faire dans un délai de deux mois à compter de la date de vacance du siège (soit avant le 8 janvier 2024).

Aussi, Monsieur le Président propose d'installer comme nouvelle conseillère Madame Monique DISSAUX.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, accepte l'installation comme nouveau membre de Madame Monique DISSAUX.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
Jean-Marie DOUVRY



Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Jean-Marie DOUVRY



La secrétaire de séance  
Catherine BOYAULT

REÇU LE 28 DEC. 2023



Département  
du Pas-de-Calais

-----  
Arrondissement  
de Béthune

-----  
Canton  
de Douvrin

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE FESTUBERT

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 20 DECEMBRE 2023  
-----

Nombre de Conseillers en  
exercice : 9  
Présents : 6  
Votants : 7

12/2023-2

**PROCES VERBAL  
DE LA SEANCE DU  
29 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt décembre, à 18 heures 15, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Festubert, légalement convoqué s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DOUVRY, Président.

Etaient présents :

Catherine BOYAULT, Damien QUENIART, Frédéric MASCLET, Monique DISSAUX, Joel VERPOEST.

Etaient excusées : Marie-Christine FAUCOEUR qui donne procuration à Jean-Marie DOUVRY.

Etaient absents : Roger DHONDT, Vanessa MICHEZ.

Un scrutin a eu lieu, Catherine BOYAULT a été nommée secrétaire de séance.

La séance ouverte,

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration en date du 29 mars 2023, si celui-ci n'appelle aucune observation ou remarque.

Le Conseil d'Administration,

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration en date du 29 mars 2023 annexé,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration en date du 29 mars 2023,

- Dit que ce procès-verbal sera publié en ligne sur le site internet de la Commune dans les 8 jours suivant la présente séance du Conseil Municipal.

Le Président certifie que le tableau des délibérations de la séance du 29 mars 2023 a été affiché à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la Commune le 26 décembre 2023.

Que la délibération est certifiée exécutoire à la date de réception en sous-préfecture et que la convocation du Conseil avait été faite le 15 décembre 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Jean-Marie DOUVRY



La secrétaire de séance  
Catherine BOYAULT

Le Président,  
Jean-Marie DOUVRY.

REÇU LE 28 DEC. 2023



Département  
du Pas-de-Calais

-----  
Arrondissement  
de Béthune

-----  
Canton  
de Douvrin

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE FESTUBERT**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU 20 DECEMBRE 2023**  
-----

Nombre de Conseillers en  
exercice : 9  
Présents : 6  
Votants : 7

12/2023-3

**COMPTE-RENDU  
DES DECISIONS DU  
PRESIDENT**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt décembre, à 18 heures 15, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Festubert, légalement convoqué s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DOUVRY, Président.

Etaient présents :

Catherine BOYAULT, Damien QUENIART, Frédéric MASCLET, Monique DISSAUX, Joel VERPOEST.

Etaient excusées : Marie-Christine FAUCOEUR qui donne procuration à Jean-Marie DOUVRY.

Etaient absents : Roger DHONDT, Vanessa MICHEZ.

Un scrutin a eu lieu, Catherine BOYAULT a été nommée secrétaire de séance.

La séance ouverte,

Le conseil d'administration est invité à prendre connaissance des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations :

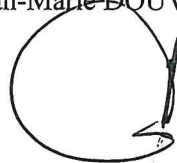
- Il est accordé le 20 novembre 2023 à [REDACTED] et rencontrant des difficultés financières, un secours d'un montant de 100,00 euros.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président certifie que le tableau des délibérations de la séance du 29 mars 2023 a été affiché à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la Commune le 26 décembre 2023.

Que la délibération est certifiée exécutoire à la date de réception en sous-préfecture et que la convocation du Conseil avait été faite le 15 décembre 2023.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Jean-Marie DOUVRY



La secrétaire de séance  
Catherine BOYAULT

*Mme Boyault*

Le Président,  
Jean-Marie DOUVRY



REÇU LE 28 DEC. 2023

